



Jeanne d'Arc Alouettes
de Caluire

La réserve associative

Description de l'action : Pour répondre aux nouveaux enjeux du bénévolat, le groupe de travail a donc décidé de constituer une réserve associative. Le principe est assez simple : chaque adhérent, chaque salarié, même des personnes extérieures à l'association, peuvent s'inscrire à la réserve associative en donnant simplement leurs coordonnées.

Objectifs :

- Pour les bénévoles: être reconnus dans leur engagement en appartenant à une entité dédiée au bénévolat / être valorisés par des temps forts dédiés aux membres de la réserve associative (guinguette des bénévoles etc...) / être libre dans leur engagement suivant leurs compétences et leurs disponibilités: à chaque mission proposé, les membres de la réserve sont libres de participer ou pas / appartenir à un groupe identifié de volontaires pour les missions annexes du club
-
- Pour l'association: identifier facilement les volontaires, pouvoir les intégrer, les accompagner et les valoriser / les contacter de façon simple et prioritaire lorsque des missions sont à réaliser / créer un groupe dynamique, moteur d'engagement pour les nouveaux.

Etapes pour la mise en place :

- constituer un groupe de co-responsables et animateurs de la réserve associative
- communiquer, en continu et lors des temps forts sur l'existence de la réserve, son fonctionnement, ses objectifs
- inscrire à la réserve les volontaires déjà identifiés pour constituer la base de l'effectif, puis ajouter au fur et à mesure les volontaires
- gérer la communication tout au long de la saison
- organiser le temps fort de fin de saison

Contacts : Jeanne d'Arc Alouettes de Caluire
10 impasse du collège, 69 300 Caluire et Cuire
Téléphone : 04 78 08 11 73
E-mail : jacaluire@free.fr